

OCTEVILLE-SUR-MER
SEINE-MARITIME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n° DE AF 2023 52 034

Date d'envoi de convocation : 13 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 26

Votants : 29

L'an Deux Mil Vingt trois
Le 20 mars

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217604818-20230320-DEAF202352034-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/03/2023

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en la salle des mariages de la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Olivier ROCHE, Maire.

Etaient présents à l'appel nominal : Olivier ROCHE, Françoise DEGENETAIS, Didier GERVAIS, Michèle GAUTIER, Thierry LAFFINEUR, Frédérique VAUDRY, Patrick SILORET, Christine DONNET, Marie-Claude CRESSENT, Denis RIOULT, Daniel BIGOT, Jean-Jacques ONO-DIT-BIOT, Marie-France BEAUVAIS, Annie DURAND, Jean-Luc SERVILLE, Sylvain CHICOT, Georges LEMAITRE, Patrick BASSETTE, Isabelle JULIEN, Frédérique CORMONT, Claudine MABIRE, Jacques MARTIN, Brigitte PRINCE, Marie-Pierre PIROCCHI, Philippe DESHAYES, Sylvie FICHET.

Etaient absents à l'appel nominal : Jean-Louis ROUSSELIN (pouvoir à Olivier ROCHE), Michel MAILLARD (pouvoir à Didier GERVAIS), Audrey BUSSY (pouvoir à Françoise DEGENETAIS).

Secrétaire de séance : Sylvain CHICOT

Objet : approbation du procès-verbal du conseil municipal du 13 mars 2023

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code général des collectivités territoriales

VU le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 13 mars 2023 ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- **d'adopter** le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 13 mars 2023.

Délibération adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits ;
Pour copie conforme,

Le Maire,

Olivier ROCHE

